

facilement des débouchés dans les fermes de l'Ouest pour ses céréales de provende et que sa situation s'améliorerait probablement en fin de compte. S'il faut verser une subvention à l'égard des céréales de provende à la Colombie-Britannique, à l'Ontario et au Québec, je me demande pourquoi nous n'avons pas également une sorte de subvention dans les provinces des Prairies. En réalité, la mesure se traduit par le traitement injuste de celles-ci, car, si un cultivateur du Sud expédie ses céréales de provende dans le Nord où il y en a peut-être pénurie, aucune subvention n'est prévue pour cette expédition. De fait, le prix de transport est plus élevé que pour un envoi destiné à l'Est du Canada. Je parle pour ma part, mais je ne suis pas très enthousiaste au sujet de cette subvention. Je ne suis nullement convaincu qu'elle fasse du bien à qui que ce soit, sauf à certains marchands de provende.

**M. Brooks:** Je veux simplement dire quelques mots en réponse aux observations de l'honorable député. Il a parlé de l'aide accordée à l'Ontario et à la province de Québec, mais je pourrais lui faire remarquer qu'elle profite grandement au producteur laitier et à l'éleveur d'animaux des provinces Maritimes. De fait, monsieur le président, je ne sais pas ce que feraient les cultivateurs des provinces Maritimes sans l'aide au transport des céréales de provende.

**M. Gillis:** Faillite.

**M. Brooks:** Ils ne feraient pas faillite tout à fait, mais il s'en faudrait de peu, ainsi que le dit le représentant de Cap-Breton-Sud. Le député a mentionné les subventions versées aux provinces Maritimes, à l'Ontario et au Québec, mais j'aimerais lui demander ce qu'il pense de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Quelle aide les provinces Maritimes obtiennent-elles en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies? Nous ne nous sommes jamais opposés à cette aide. Si l'on établit une estimation du montant versé sous l'empire de cette loi, on constate qu'il s'élève à 100 ou 150 millions de dollars.

**M. Thatcher:** C'est 75 millions depuis l'adoption de la loi.

**M. Brooks:** Oui, et le montant augmente toujours.

**M. Weir:** Les provinces Maritimes n'obtiennent-elles pas quelque chose à l'égard des terrains marécageux?

**M. Brooks:** Nous obtenons quelques millions de dollars, mais il n'y a pas de comparaison entre les deux. Les versements accordés à

l'égard des terrains marécageux ont fait l'objet de maintes comparaisons à la Chambre avec ceux qu'on accorde en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Il existe une autre loi, celle du rétablissement agricole des Prairies, en vertu de laquelle bien des millions de dollars obtenus de la population, à travers le Canada, ont été versés à l'Ouest. Je suis vraiment surpris que le député de Moose-Jaw-Lake-Centre parle ici de subventions pour l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes, alors que tout cet argent est envoyé dans l'Ouest sans que la population de ces autres régions s'en plaigne.

**M. Nowlan:** Le député de Moose-Jaw-Lake-Centre a posé une question à laquelle a répondu le député de Royal, mais j'estime devoir y répondre aussi, même si le ministre des Finances n'est pas de cet avis. Ce dernier est passé par ma circonscription l'été dernier, mais je ne l'ai aperçu qu'un instant, alors qu'il traversait en automobile la vallée de l'Annapolis. Il aurait pu très facilement répondre à la question, après ce qu'il a vu dans cette circonscription. Les conditions y prévalant justifieraient les dépenses effectuées de ce chef au cours des années. Je ne suis pas très en faveur des subventions et je ne discute pas des avantages relatifs de chacune de ces dépenses, mais je puis affirmer sans risquer d'être contredit que le versement de cette subvention bénéficie d'une manière plus directe à la population en général qu'aucune autre dépense qu'on pourrait effectuer.

Grâce à ces versements, l'industrie laitière et, de façon générale, les autres formes d'industrie de l'élevage, de même que l'aviculture, sont en mesure de subsister. Mon comté de Kings (N.-É.) est maintenant le premier producteur de volailles du Canada. Cela résulte des progrès réalisés durant et après la guerre.

**L'hon. M. Pickersgill:** Et du marché de Terre-Neuve.

**M. Nowlan:** Tous ces éléments entrent en jeu, mais cette situation n'aurait pu exister n'eût été cette subvention au transport car, évidemment, il est très dispendieux de transporter des provendes à travers tout le pays jusqu'à la côte de l'Est. Je n'avais nullement l'intention de parler de ce crédit, mais je ne pouvais passivement laisser quelqu'un d'autre en contester le bien-fondé. Je sais que certains crédits ont besoin d'être scrutés plus que d'autres, et sont plus importants que d'autres, mais je suis sûr que, de tous les crédits supplémentaires, aucun n'est plus important que celui-ci.